

Bulletin académique

Spécial Apprentissage n°1

RELANCE DE L'APPRENTISSAGE : POUR LE SNUEP-FSU, C'EST NON !

Le Président de la République et son Premier ministre n'ont de cesse depuis deux mois de prôner une forte relance de l'apprentissage : « C'est l'une de ses armes contre le chômage des jeunes. François Hollande affirmait, il y a un an déjà, vouloir développer l'apprentissage pour atteindre 500.000 apprentis par an. Un an et une réforme plus tard, le constat est rude : le dispositif est en perte de vitesse. Lors de la conférence sociale, François Hollande a annoncé qu'une réunion Etat-partenaires sociaux sur l'apprentissage se tiendrait en septembre. » L'Express

Voilà donc une fois encore la soi-disant panacée, bien que les mesures prises déjà depuis plusieurs années (Sarkozy parlait d'un million d'apprentis) soient loin d'avoir atteint leurs objectifs, ce qui semble logique en période de fort chômage ! On pourrait comprendre que tous ces politiques, à court d'idées pour relancer l'emploi, mettent en avant l'apprentissage pour « former » nos jeunes plutôt que l'enseignement pro puisqu'ils accélèrent ainsi le désengagement de l'état dans la formation (leur rêve !) et c'est aussi dans la mouvance bien pensante d'un grand nombre de « responsables » politiques, administratifs ou syndicaux. Qui entendez-vous pour s'opposer à cette énième relance, mis à part le SNUEP, notre fédération la FSU et quelques syndicats d'enseignants (la plupart sont pourtant affiliés à des confédérations qui y sont favorables): PERSONNE ! Les politiques et les Régions y sont favorables pour des intérêts électoraux, les confédérations syndicales aussi pour pouvoir syndiquer les plus jeunes (elles ne peuvent pas syndiquer nos élèves...), de nombreux responsables administratifs, y compris dans l'éducation nationale car les primes afférentes sont toujours bien perçues surtout en période de disette...et bien sûr le patronat qui y trouve son compte...financier ! Sans oublier de nombreuses familles pour qui les études coûtent de plus en plus chers et leurs enfants qui y voient un moyen de gagner un peu d'argent. La coupe est pleine : **résister au développement de l'apprentissage est donc un vrai défi !**

Eh bien, nous le relevons encore. Nous clamons haut et fort notre opposition à cet acharnement d'envoyer au turbin dès 16 ans (voire plus tôt car le dispositif DIMA dès 15 ans existe en MFR) nos jeunes les plus défavorisés (et tous les autres bien sûr). On veut bien entendre que pour quelques jeunes cela soit une possible solution (il y a toujours eu 200 à 300000 jeunes en apprentissage), mais il est inadmissible de vouloir tendre à en faire « l'outil » prioritaire de la formation professionnelle en France. Ce dont nos jeunes ont besoin, c'est d'une formation théorique, technique et citoyenne qui relève de la responsabilité de pédagogues, pas de ceux qui ont un intérêt quelconque à vouloir, soi-disant, les former. Cet été, la télévision a montré l'arrière boutique de certains restaurants. Le manque d'hygiène y est insupportable. Imaginez la formation reçue par les apprentis de ces restaurants ! N'oublions pas que l'apprenti étant un salarié, c'est le patron qui est responsable de « son embauche » et personne d'autre n'a de prise là-dessus. Ne nous leurrions pas : l'apprenti est bien un salarié à moindre frais !

Nous avons bien d'autres raisons de nous élever contre le développement forcené de l'apprentissage, entre autre celle de défendre avec nos tripes la qualité de la formation dispensée dans nos établissements auprès de nos élèves en intégrant l'approche humaniste de l'enseignement professionnel. Nous ne supportons plus ceux qui disent le plus grand bien de l'apprentissage...mais envoient leurs enfants dans les grandes écoles, certains n'hésitant pas à percevoir sans vergogne les indemnités qui leurs sont versées pour promouvoir cet apprentissage !

Nous en faisons donc un combat majeur. Nous sommes et serons toujours avec VOUS pour défendre l'école laïque et républicaine et nous le dirons et le répèterons avec de plus en plus de virulence et de conviction



Avec le **SNUEP-FSU**,
je défends l'enseignement
professionnel public

SNUEP-FSU Bordeaux

26 rue Paul Mamer 33800 Bordeaux
snuempaquitaine@gmail.com 05 56 68 98 91
<http://bordeaux.snuep.com/>

APPRENTISSAGE : TEMOIGNAGES DE COLLEGUES

Nous avons demandé à nos collègues qui, à un moment ou un autre, ont été confrontés à l'apprentissage dans leur établissement de témoigner de leur vécu. Edifiant ! Toutes nos excuses pour ceux et celles qui ont répondu car on ne peut pas publier tous les témoignages.

« Ouverture d'une UFA en MEI.

Nous avons tout d'abord été contre cette ouverture il y a 2 ans, puis la Chef d'établissement nous a clairement fait comprendre que notre demi-section fermerait si on n'ouvrait pas l'UFA.

Recrutement à l'UFA : Nous laissons le soin au chef des travaux et au proviseur le soin de recruter (c'est eux qui ont voulu l'UFA) Rentrée 2012 = 0 apprenti !!! Rentrée 2013 = 2 apprentis, 1 en Première, un en terminale + 1 élève en TMEI en contrat de professionnalisation GRETA.

Le recrutement est très difficile car les entreprises souhaitent des élèves majeurs et autonomes, et préfèrent prendre des BTS en apprentissage. Nous avons donc eu cette année une mixité des publics, ce qui ne nous a pas posé de gros problèmes en raison du petit nombre d'apprentis. Par contre, nous n'avons pas adapté nos cours aux apprentis, c'est à eux de rattraper les cours qu'ils ont manqués.

Evaluations : les apprentis ratent énormément d'évaluations puisqu'ils sont là moins souvent et leurs moyennes sont donc trompeuses. Il est à noter, et c'est un problème, que les 2 élèves de Terminale (Greta et apprenti) avaient un calendrier d'alternance différent.

Nos craintes : nos élèves de formation initiale sont tentés par l'alternance car les apprentis ont moins de cours ! (heureusement l'idée de perdre les vacances leur fait peur). Risque de vider la formation initiale pour alimenter l'apprentissage ! Et les apprentis ne sont donc pas comptés dans les effectifs... » J...

« Quoi dire sinon que vous prêchez un convaincu.

Est-ce réellement le rôle d'un patron que d'enseigner un métier ?

Pour ma branche (la mécanique moto), un apprenti qui est dans un garage de scooter ne fera que du scooter C'est ça former ?

Je n'ose parler de comment est réalisé tout l'enseignement général. Lors d'examens de CAP (du temps où ça existait encore), un candidat tombe sur une moto anglaise avec une revue technique en anglais et là il me dit qu'il n'a pas fait du tout d'anglais pendant les 2 ans de sa pseudo formation.

Les jeunes n'ont que ça en tête , on se prépare à avoir des moutons comme ouvriers, pas trop cultivés, bien malléables et pas du tout adaptatifs. C'est sûrement une volonté.

Les lycées eux aussi n'ont que ça à la bouche, simple à comprendre, ça rapporte aux gestionnaires, un peu aux profs mais ça aide beaucoup au fonctionnement, déjà que les budgets ne sont pas lourds, la TA quota à bien détruit l'enseignement initial...Alors oui, RESISTONS » S...

**Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés!**

LA FSU ET L'ENSEIGNEMENT PRO

Ci-dessous, un extrait de l'interview de Bernadette Groison, S.G de la FSU, par [Le Café pédagogique](#), le 5/09/2014

On sent la FSU très remontée contre l'apprentissage. Vous considérez qu'il est en concurrence avec l'enseignement professionnel ?

On parle très souvent de l'apprentissage en expliquant que l'Ecole arrive ni à faire réussir tous les jeunes ni à les insérer professionnellement. Et on présente l'apprentissage comme la solution. Depuis 30 ans, l'apprentissage est soutenu par le gouvernement avec une politique de promotion qui coûte 4 milliards par an. Nous on dit que la formation initiale des jeunes est essentielle. L'apprentissage ne s'adresse pas aux jeunes de la même façon. Par exemple après un CAP la moitié des contrats d'apprentissages sont rompus. C'est beaucoup moins en BTS. Il faut donc regarder la réalité de l'apprentissage. Il faut veiller à ce que tous les jeunes reçoivent une formation initiale solide, avec des enseignements généraux ambitieux, car c'est le meilleur rempart contre le chômage. **Pour cela aussi il faut renforcer l'enseignement professionnel.**

ET PENDANT CE TEMPS, EN AFRIQUE...

Le Bénin

« Déjà quelques jours que les résultats du Certificat d'Etude Primaire sont connus de tous. Des résultats très encourageants se dessinent dans tous les coins du Bénin. Malgré la montée de la courbe relative au taux de réussite au Bénin, l'Enseignement Général accueille plus de la moitié des apprenants. Conséquence l'on assiste à une surpopulation dans les collèges du Bénin. Or, de nos jours, les limites de l'Enseignement Général sur le plan de l'emploi sont vite remarquables. Il n'est plus un secret pour personne que depuis plusieurs années au Bénin, le taux d'admissibilité des candidats à l'examen du Certificat d'Etude Primaire évolue à la vitesse de la lumière. Cette année plus de 160 mille candidats à cet examen ont décroché leur billet d'entrée dans les collèges du Bénin. Ces derniers sont confrontés à une kyrielle de problèmes qui ont pour noms : manque de salle de classes, manque de mobilier, absence ou insuffisance de matériels didactiques, bref, la liste est longue. Combien sont-ils à se faire une place après cette formation d'ordre général ? Telle est la question que l'on se pose. **Après une analyse sommaire de la situation de chômage au Bénin, l'on se rend compte que l'enseignement technique constitue un tremplin pour un avenir meilleur. L'Enseignement Technique et la Formation professionnelle de part l'importance qu'elle revêt mérite d'être promu afin de réduire considérablement le chômage.** Sur les 160 mille admis à l'examen du Certificat d'Etude Primaire, il serait souhaitable que la moitié prenne la voie des collèges d'enseignement technique et la formation professionnelle. Malheureusement la réalité est tout autre. **Les centres d'enseignement technique ne peuvent dépasser la limite de 3000 apprenants, faute de salle de classe et de matériels d'apprentissage.** A cet effet l'importance de l'opération 120 jours pour équiper les lycées et collèges n'est plus à démontrer. Rappelons que lors de la conférence des Nations-Unies sur « l'éducation avant tout » tenue en juin dernier, le Ministre Alassane Djimba SOUMANOU, représentant de l'Afrique de l'Ouest a entendu le Secrétaire Général de l'ONU Ban Ki Moon soutenir que l'éducation pour tous autrefois citée, **devra céder la place à l'éducation avant tout.** L'opération 120 jours pour équiper les lycées et collèges du Bénin trouve sa raison d'être, en ce sens qu'elle permettra de mettre en place des centres de formation technique et professionnelle. »

Portail du Government du Bénin, 18 août 2014

Le Sénégal

« Le président de la République du Sénégal a présidé, hier, l'ouverture des Assises de l'éducation et de la formation... Il s'agit de réfléchir autour du type d'école à promouvoir et des valeurs chères à notre société pour relever les défis de notre siècle. «Je suis conscient de l'enjeu de l'éducation et de la formation dans un pays. Ils sont vecteurs de l'émergence. Ils forment et façonnent l'homme, valorisent le potentiel qui sommeille en lui et lui offre l'intelligence, l'aptitude et le sens de l'orientation dans le futur...» Selon lui, il s'agit de refonder le système éducatif pour l'adapter à son époque en faisant en sorte que l'espace scolaire soit « convivial et pacifique pour permettre l'épanouissement de tous les enfants avides de connaissances et d'intelligence ». Ce modèle de gouvernance exemplaire doit mettre « en cohérence la vision, les priorités, les programmes, les ressources humaines, la révision du dispositif organisationnel pour plus d'efficacité ». Macky Sall **souhaite que l'enseignement technique et la formation professionnelle soient au cœur des débats.** «Je ne veux pas que ces assises mettent encore à l'écart l'enseignement technique et la formation professionnelle.»...**Il suggère de construire des lycées d'enseignement technique pour inverser la tendance.** » Senxibar.com 29 août 2014



Où va l'argent public ?

Les services du ministère du Travail ont publié le 30 janvier 2014 les statistiques des contrats d'apprentissage pour décembre 2013, en même temps que le cumul pour l'ensemble de l'année écoulée. En dépit d'importantes variations mensuelles, ces chiffres révèlent un recul global de 8,14% par rapport à 2012

La réponse de Michel SAPIN n'a pas tardé, sans aucun bilan ni consultation des partenaires, **le gouvernement a décidé de donner plus de moyens pour soutenir l'apprentissage :**

« ..., avec l'augmentation des financements pour les centres de formation d'apprentis, pour les bas niveaux de qualification, pour les salariés des petites entreprises et pour les demandeurs d'emploi. Qui peut dire que ce n'est pas juste ? Ni ceux qui croient au mérite, ni ceux qui croient à la solidarité. »

AVEC LE SNUEP-FSU, AGISSONS POUR NOS LP, SEP, EREA, SEGPA !

S'il est de notre responsabilité de mettre en exergue les dangers d'une relance à tout va de l'apprentissage, il est aussi de notre devoir d'agir pour la valorisation et le développement de l'enseignement professionnel public en formation initiale. C'est ainsi que, grâce à une collègue d'un LP de l'agglomération bordelaise qui recevait ce mardi la visite de M. Alain Rousset, la question de la promotion de notre enseignement a été posée. Voilà le CR de notre collègue : « J'ai pu approcher M. Rousset quelques minutes afin d'aborder avec lui la communication et la promotion de nos lycées professionnels et de l'enseignement professionnel public. Outre le fait que sa visite fut éclair, il est impressionnant de voir comment les réponses aux questions qui lui sont posées correspondent, in fine, aux orientations qu'il souhaite développer. Je m'explique : ma question portait bien sur la valorisation de l'enseignement professionnel public et la promotion de nos lycées professionnels. La réponse s'est axée directement sur la valorisation de l'apprentissage. M. Rousset m'a alors proposé de participer à la campagne de communication sur la valorisation de l'alternance car il avait besoin d'avis d'enseignants. Il a fallu que j'insiste sur le fait que ce n'était pas l'alternance qui était à valoriser car elle est déjà l'objet d'une communication importante au niveau national et régional, mais bien nos lycées professionnels qui avaient besoin de bien plus de visibilité et de reconnaissance. Il a fini par sembler sensible à mes arguments... »

Soyez sûrs que c'est dans ce sens que nous allons continuer d'agir !

CHIFFRES CLES POUR COMPRENDRE

Coût d'un élève de l'enseignement professionnel public :

- pour l'Etat : 11960 € (2012) [Source EN](#)
- pour la Région Aquitaine: 1900 € (2013, estimation) [Source Région](#)

Coût d'un apprenti :

- pour l'Etat : 10000 € (estimation faite à partir des moyens alloués à l'apprentissage et le nombre d'apprentis) [Source Budget](#)
- pour la Région Aquitaine : 5630 € (même estimation que ci-dessus) [Source Région](#)
- pour un patron: entre 7000 et 8000 € par année (niveau bac pro). [Source Région](#)

N.B : de nombreux chiffres sont des estimations (les plus proches possibles) car il est difficile de trouver des précisions. Donc pour nos impôts, un élève professionnel coûte 13860 € et un apprenti 15630 € !!! Par ailleurs, dans le coût d'un apprenti, ne sont pas comptabilisées les indemnités versées par l'état aux responsables de l'éducation nationale : 2263 € annuels pour les personnels de direction (si moins de 50 apprentis en UFA), 1083 € pour les adjoints et les agents comptables ainsi que l'indemnité de suivi des apprentis pour les professeurs et les chefs de travaux qui interviennent (taux 2010).

- % de sortants précoces du système éducatif : 11,6 % (2012)
- % de rupture de contrat d'apprentissage : **25 %** (niveau V et IV) ; **37%** en hôtellerie/restauration
- % réussite aux examens, élèves de l'EN (CAP/Bac pro) : 82,2 %
- % réussite aux examens, apprentis : 81,1 % (sources EN 2013)...après les ruptures !
- % insertion des élèves (CAP/Bac Pro) 7 mois après la sortie : 71,5 %
- % insertion des apprentis : 65 % (Attention : sources Insee 2012)

« Accroître de 50% le nombre d'apprentis au sein de l'EN : l'erreur, la tromperie ! »

Le ministère de l'Éducation nationale « s'engage » à augmenter de 50 % d'ici à 2017 le nombre d'apprentis sous statut scolaire pour atteindre 60 000 jeunes en formation dans les EPLE (établissements publics locaux d'enseignement) de l'Éducation nationale. Cet objectif gouvernemental a été confirmé est soutenu par le Président de la République pendant l'ouverture de la conférence sociale le 7 juillet 2014.

Le gouvernement compte sur la mobilisation des lycées professionnels et des campus des métiers et des qualifications qui peuvent offrir des « plateaux techniques de qualité », des « parcours souples combinant apprentissage et formation sous statut scolaire », et ainsi assurer « une continuité pédagogique à des élèves potentiellement décrocheurs ou en rupture de contrat d'apprentissage ».

La volonté du gouvernement est très bien affichée, il s'agit tout simplement de développer l'apprentissage et par conséquent fragiliser l'enseignement professionnel. Nous reviendrons sur tous ces aspects dans le prochain numéro sur l'apprentissage.